



GROUPEMENT ROMAND
DE LA SOCIÉTÉ SUISSE
DE GYNÉCOLOGIE
ET OBSTÉTRIQUE

RÉSERVEZ LA DATE



JOURNÉES D'AUTOMNE DU GRSSGO

LES JEUDI 19 ET VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

ATTENTION NOUVEAU LIEU : Casino Barrière de Montreux

■ **Thèmes abordés, entre autres**

- Douleurs pelviennes chroniques
- vNOTES
- Intelligence artificielle
- Prématurité tardive
- Maladies chroniques et grossesse
- Projets soutenus en 2019-2020
- Discussion, échanges

■ **Organisation scientifique**

Comité du GRSSGO

Inscription dès le 1^{er} avril 2020 sous www.grssgo.ch ou www.meeting-com.ch

Journées d'automne du GRSSGO

Les journées sont gratuites pour les médecins assistants membres du GRSSGO et les infirmier-ères et sages-femmes en formation

Inscription sur présentation d'une carte de légitimation ou d'une lettre de confirmation

Formulaire d'inscription

A retourner par fax ou courrier à :

meeting-com Sàrl

Rue des Pâquis 1 • 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

F +41 (0)21 312 92 63 • T +41 (0)21 312 92 61

L'inscription et le paiement peuvent être effectués par Internet : www.meeting-com.ch



Titre _____ (Prof., Dr, M^{me}, M^{lle}, M.)

*Prénom _____ *Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Portable _____

*E-mail _____ @ _____

*En tant que membre, il suffit de remplir nom, prénom et e-mail

Merci de cocher la case correspondante

Frais d'inscription en CHF	Jusqu'au 01.11.2020	Dès le 02.11.2020 et sur place
Membre GRSSGO	CHF 350.00 <input type="checkbox"/>	CHF 400.00 <input type="checkbox"/>
NON-membre GRSSGO	CHF 450.00 <input type="checkbox"/>	CHF 500.00 <input type="checkbox"/>
° Médecin assistant, non-membre GRSSGO	CHF 200.00 <input type="checkbox"/>	CHF 250.00 <input type="checkbox"/>
Etudiant	CHF 100.00 <input type="checkbox"/>	CHF 150.00 <input type="checkbox"/>
Infirmier-ère / sage-femme	CHF 80.00 <input type="checkbox"/>	CHF 100.00 <input type="checkbox"/>
° Médecin-assistant, membre GRSSGO	gratuit <input type="checkbox"/>	
° Infirmier-ère / sage-femme en formation	gratuit <input type="checkbox"/>	

° sur présentation d'une carte de légitimation ou d'une lettre de confirmation

Annulation et remboursement

En cas d'annulation 30 jours avant l'événement, le remboursement du montant payé sera effectué déduction faite de CHF 60.00 pour les frais administratifs. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible. Toute inscription faite durant la durée «early bird» doit être payée durant cette période. Si ce n'est pas le cas, la facture est réactualisée automatiquement au prix en vigueur. Tout no show se verra facturé les frais administratifs. Le for juridique est à Lausanne.